VOS INTERLOCUTEURS

Renaud GALVEZ
Responsable du service développement économique
et numérique
Tél. 04 67 10 41 61
rgalvez@castelnau-le-lez.fr

Nina GHEERAERT
Chargée des relations aux publics
et de la programmation hors-les-murs
Tél. 04 67 14 19 08
ngheeraert@castelnau-le-lez.fr

Le Kiasma
1 rue de la Crouzette
F-34173 Castelnau-le-Lez Cedex

www.lekiasma.fr

DEVENEZ MÉCÈNE DU KIASMA

©Pedro Vitorino

Impression : Evoluprint

Le Kiasma,
un lieu d'innovation artistique,
moteur d'une dynamique culturelle sur le territoire

Nous vivons une période de grande tension, y compris sur le plan international, marquée par la montée de l'intolérance. Or, qu'est-ce qui permet de tisser des liens entre les hommes, par-delà les différences ?
C'est la Culture.
Comme l'a écrit Jean d'Ormesson « La culture est l'espace et le temps rendus sensibles au cœur ».
Notre mission est de donner accès à tous les publics au meilleur de la création contemporaine, française et internationale. Elle s'inscrit dans la fidélité aux artistes avec l'accompagnement de parcours artistiques et avec nos partenaires.
La vitalité du Kiasma repose sur les artistes et la dynamique de la création : cet axe, est au cœur de notre activité pour renforcer le rayonnement de cet équipement structurant de la Ville, au-delà de la Métropole vers le bassin de vie en donnant une image dynamique, innovante et ambitieuse.

FRÉDÉRIC LAFFORGUE
Maire de Castelnau-le-Lez

SYLVIE ROS-ROUART
Adjointe au Maire déléguée
à la Culture et à l'égalité Femmes/Hommes

METTONS LES ARTS AU CŒUR DU TERRITOIRE

Lieu d'expression de la diversité culturelle, de brassage artistique et de création, depuis 2017 le Kiasma s'est imposé comme un équipement culturel incontournable dans le paysage métropolitain. Carrefour des arts, des univers et des styles, il porte une programmation ouverte sur le monde, défendant une diversité culturelle, où la pluridisciplinarité et la confrontation des formes artistiques sont privilégiées.

Un équipement ancré sur son territoire
Au-delà de la diffusion de spectacles, le Kiasma développe un projet de création et d'éducation autour du spectacle vivant, en lien avec son territoire. Il investit la ville à la rencontre du public, grâce au développement de spectacles et d'ateliers hors les murs, dans les lieux emblématiques de Castelnau-le-Lez : entreprises, Palais des sports, parcs, Maisons des proximités, etc.
- Lieu d'éducation artistique et culturelle :
Le Kiasma s'associe aux établissements scolaires de la ville pour porter un projet d'éducation artistique sur le territoire. Il est notamment lieu partenaire de l'option théâtre du lycée Georges Pompidou.
- Lieu de création :
Le Kiasma accompagne les artistes régionaux en accueillant tout au long de l'année des compagnies en résidence pour la création de leur spectacle.

Un projet qui rayonne sur la métropole et au-delà
Le Kiasma développe des collaborations avec les principaux acteurs culturels de la Métropole : Printemps des comédiens, Montpellier Danse, MO.CO, FRAC Occitanie, Occitanie en Scène, ... qui élargissent son offre artistique et permettent de diversifier les publics. Ainsi, 46% du public provient de Montpellier et des différentes communes de la Métropole, 10% de la grande Région.

Un projet innovant à la croisée des arts et des sciences
Le Festival des Humanités Numériques, en partenariat avec l'Université Paul Valéry, Scénoscope et la Halle Tropisme, développe un projet inédit réunissant des artistes, des entrepreneurs, des chercheurs et des étudiants autour des questions sociétales, philosophiques, sociologiques et éthiques que soulèvent l'intelligence artificielle et le numérique. Durant 15 jours, les spectateurs pourront profiter d'une exposition, de spectacles et de conférences.

Grâce à cette dynamique artistique, à son ancrage local et à son rayonnement, le Kiasma gagne le pari de la mixité des publics en rassemblant 470 abonnés et quelque 10 000 spectateurs par an. La saison 2022-2023 prévoit une trentaine de spectacles, près de 70 levers de rideaux et 4 expositions.

©CahuateMilk

©Lavasteentreprise

©CarolineDoute

©CollectifARpiS

©FiorenzaMenini/Série Roof NY

Devenez mécènes
Et ensemble mettons les Arts au cœur du territoire !

Devenir mécène du Kiasma, c'est donner corps aux valeurs de votre entreprise et à sa volonté de contribuer à la vie de son territoire. Ainsi, par votre soutien, vous accompagnez l'émergence de projets d'artistes locaux, vous favorisez l'éducation à l'art et sa diffusion auprès des publics qui en sont le plus éloignés. Cela vous permet également de partager avec vos collaborateurs et vos partenaires des moments privilégiés au contact d'artistes inspirants.

Afin de répondre aux aspirations exprimées par les acteurs économiques, le projet de mécénat du Kiasma vise à :
• **Faire entrer la culture dans les entreprises**, en développant des projets hors les murs et les passerelles entre entreprises et artistes;
• Renforcer la connaissance mutuelle et le partage d'expérience entre mécènes à travers le **Club Mécènes**;
• Promouvoir un positionnement de « **mécènes-acteurs** », en veillant à informer et impliquer les mécènes à l'occasion des temps forts de la saison culturelle.

Le mécénat est un don au profit d'organismes et d'œuvres d'intérêt général qui ouvre droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant versé (dans la limite d'un plafond de 0,5% de votre chiffre d'affaires H.T.). Soucieuse de s'aligner sur les meilleures pratiques éthiques et déontologiques, la Ville de Castelnau-le-Lez s'engage à respecter la charte du mécénat établie par le Ministère de la Culture.

Soutenir le Kiasma, c'est par ailleurs rejoindre une communauté d'entrepreneurs, d'artistes et d'acteurs institutionnels qui partagent ces valeurs. Le Club Mécènes réunit cette communauté à l'occasion de 4 soirées exceptionnelles tout au long de la saison. Dans ce Club, vous disposez d'un interlocuteur dédié pour vous aider à créer des passerelles entre le monde de la culture et votre entreprise.

En chiffres
Le Kiasma dispose de **3 salles**, l'**Auditorium Maurice Ravel**, espace de **629 m²**, composé de **327 places** en gradin et d'1 scène de **216 m²**. L'**Espace Lagoya**, **488 m²**, **500 places assises** ou **1000 debout**. La **Salle Paganini**, grande salle de réunion de **150 m²** attenante à l'Auditorium pouvant accueillir jusqu'à **80 personnes**, équipée pour des réunions. **1 galerie** équipée pour accueillir des expositions

Découvrez les 2 formules de mécénat proposées

	Mécène	**Grand mécène**
Montant du don	5 000 €	10 000 €
Reste à charge après déduction fiscale (60%)	2000 €	4 000 €
Vos avantages (ne peuvent dépasser 25% du montant du don)		
Invitations pour les spectacles de la saison	15 places	40 places
Mise à disposition d'un espace « cocktail » privatif	1	3
Invitation aux soirées du Club mécènes	3 soirées	3 soirées
Image - Utilisation de la mention « mécène du Kiasma » - Logo de votre entreprise sur le livret de saison, le site Internet et le mur des Mécènes)	 Oui Oui	 Oui Oui
Interlocuteur dédié	Oui	Oui
Information et échange - Accès à l'espace numérique mécène - Newsletter et invitations aux événements	 Oui Oui	 Oui Oui
Tarif avantage pour mise à disposition de l'espace Lagoya ou de l'auditorium	Non	Oui